

LA P'TITE MOUETTE DE LANCIEUX

Lettre d'informations municipales N°1 Juillet 2020



LE MOT DU MAIRE :



J'ai le plaisir de vous présenter la première lettre d'information lancieutine. Cette dernière paraîtra toutes les 6 semaines, elle sera consultable sur le site de la commune ou disponible chez nos commerçants. Elle a pour but de vous informer de la vie municipale. Les bulletins municipaux seront maintenus à raison de deux par an. Elus le 15 mars, mis en place le samedi 23 mai, nous avons vécu à vos côtés cette période inédite. Je tiens à remercier, tout particulièrement, nos commerçants qui ont su s'adapter, l'Association Lancieux Relais Services et ses bénévoles pour leurs actions auprès des plus fragiles, les couturières pour la fabrication des masques, le personnel communal pour sa présence, les soignants de la commune, les lancieutins qui ont poursuivi leurs activités professionnelles...et finalement, vous tous pour votre respect du confinement, des règles sanitaires...Notre été va être bouleversé par cette pandémie. Les grandes manifestations organisées par les associations ont été annulées pour des raisons évidentes de respect des règles de distanciation physique et des règles sanitaires. Certaines activités comme « Cap Vacances », les visites patrimoines de l'OTI et sorties nature du Club Nautique sont maintenues mais adaptées. Les élus ont réfléchi à des animations et vous les proposeront au cours de l'été. Le civisme de chacun devra œuvrer pour permettre à tous de vivre un bel été. Je compte sur vous.

Durant l'été, vos élus restent à votre écoute. Venez nous rencontrer.

Profitez pleinement de cette saison, vivez et consommez local.

Delphine Briand.



De nombreuses informations quotidiennes sur la vie de la commune sont en ligne sur la page Facebook de la Mairie de Lancieux et sur le site internet de la mairie www.mairie-lancieux.fr

facebook



Mer et nautisme pour l'été 2020

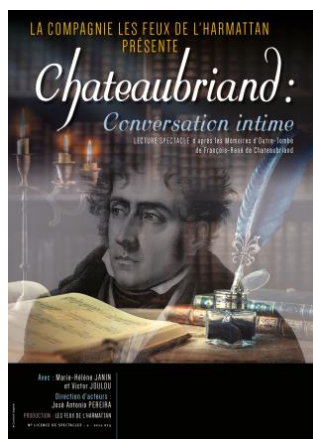
- Grandes marées août 2020 : 20 au 23 août : coefficient de 99,101,103,104,96.
- Pour les pêcheurs à pied soyons respectueux de l'estran et remettons en place tous les cailloux déplacés. Respectons les tailles minimales sur : <http://www.pecheapied-loisir.fr>
- Pour les engins de plage stationnés sur la plage de Saint Sieu ne pas oublier d'aller chercher sa vignette au bureau du port : 35 euros. mouillages@lancieux.org
- Merci de respecter les zones de baignades et chenaux sur la plage de Saint-Sieu et sur la plage de l'Islet.
- Apprendre la voile et la natation à Lancieux c'est au Club Nautique de Lancieux <http://www.cn-lancieux.org/>



Vie des associations :

Le forum des associations pour la rentrée 2020 est prévu le vendredi 4 septembre 17 h à Saint Briac.

Vie culturelle : Malgré de nombreuses annulations pour cause de crise sanitaire, la commune de Lancieux vous propose



deux très beaux spectacles gratuits. Les billets « gratuits » sont à retirer à la mairie et à l'office du tourisme entre le 20 juillet et le 4 août 2020

« *Chateaubriand: Conversation Intime* » d'après *Les Mémoires d'Outre-Tombe de François-René de Chateaubriand*, Lecture Spectacle. Jardin du Vieux clocher le 14 août 2020 à 19h. 60 places maximum. (Report d'un spectacle programmé en 2019 initialement prévu en mai 2020)

« *Spectacle contes et marionnettes. L'été buissonnier* ».

Dimanche 9 août à 18H00 au jardin du Moulin de Lancieux

Spectacle pour enfants de 5 à 12 ans. 100 places maximum.



Compte rendu conseil municipal :

Tous les documents relatifs aux conseils municipaux sont disponibles sur le site internet de la commune : www.mairie-lancieux.fr

Cap Vacances et animations 2020 : à partir du 6 juillet et jusqu'au 23 août 2020, Venez découvrir toutes sortes d'activités sportives ! A partir de 7ans accompagné ou 12 ans seul ou en famille. Rendez-vous plage Saint Sieu tous les jours sauf le dimanche pour inscription auprès du secrétariat qui se trouve sur la digue basse près du Centre Nautique. Les activités sont organisées à Lancieux et à Saint Briac et sont encadrées par 5 professionnels. Vous pourrez télécharger le programme qui change chaque semaine, sur le site de la mairie de Lancieux ou sur Facebook. Vive les vacances pour bouger !



Activités annulées ! : Comme vous le savez peut-être la société des courses de Ploubalay-Lancieux a décidé d'annuler



les courses de chevaux sur la plage de Saint Sieu cet été 2020 à cause de la crise sanitaire. Donc vive les courses de 2021 ! La SNSM a également annulé sa journée festive du 14 juillet 2020, donc vive la fête de 2021 ! Continuons à faire des dons à la station SNSM de Lancieux. La fête du Moulin est également annulée, donc vive 2021 !



SANT SEUC - LANCIEUX

Profitions de nos commerces, restaurants et bars à Lancieux :

Cet épisode de la crise sanitaire du Covid 19 a durement touché l'ensemble des activités commerciales de la commune de Lancieux. Faisons preuve de solidarité pour soutenir nos commerçants à Lancieux cet été. Ils ont besoin de nous et nous avons besoin d'eux pour la vie économique de Lancieux toute l'année. Soyons « **Lancieuxvores** » et consommons à Lancieux ! Aidons-les à vivre une bonne et belle saison 2020 !



Lancement du chèque jeunesse :

La municipalité offre à chaque enfant lancieutin un chèque jeunesse de 80 euros à l'une des trois activités partenaires : Club Nautique, golf, atelier théâtre. Les parents lancieutins pourront venir à la mairie dès le 16 Août 2020, avec un justificatif de domicile, et récupéreront un chèque par enfant. Lors de l'inscription pour l'année 2020/2021, à l'une des trois associations partenaires, contre remise du chèque, les frais d'inscription seront réduits de 80 euros.



Lancieux, sentiers et découvertes : Vous connaissez le sentier côtier, mais connaissez-vous nos chemins creux ? Même s'ils sont parfois peu visibles de la route, ils sont indiqués en vert sur le plan de Lancieux. Si votre esprit aventurier vous démange, partez à la découverte de ces chemins et vous serez récompensés de votre recherche par une promenade ombragée et, loin du tumulte de la plage, vous découvrirez une autre facette de Lancieux.



Numéros utiles et contacts pratiques :

Office du tourisme de Lancieux : Ouverture tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 sauf jeudi et vendredi. Borne wifi disponible.

Bibliothèque municipale

La bibliothèque vous accueille tout l'été (à partir de 12 ans) : le lundi de 17h00 à 19h00, les mercredis et samedis de 10h00 à 12h00, au 2 rue de la Mairie. L'abonnement est de 7€ par adulte ou 10€ par couple pour un mois, ou 12 € et 15€ à l'année. Prix uniques étudiants 5€ et enfants 2€. Caution demandée pour les emprunts d'une durée de 2 semaines. Tél. 02 96 86 23 06. Blog: <https://abclancieux.blogspot.fr/>



Marchés

Lancieux : le mardi matin rue et place de l'Eglise.

St Briac : lundi matin bd de la Houle, vendredi matin centre ville.

Ploubalay : vendredi matin place de la Gare.

Dinard : mardi, jeudi et samedi matin esplanade des Halles.

St Enogat : mercredi matin place du Calvaire.

St Jacut de la Mer : vendredi matin Grande rue.

St Lunaire : dimanche matin autour de l'Eglise



Transports : Voitures : TADy cool vous emmène de chez vous vers 14 points de la communauté de communes (CCCE), dont les 4 zones commerciales, les mardi, mercredi, jeudi et samedi. Réservation la veille avant 17h00 au 02 99 300 300. Tarif : aller 2€, aller-retour 4€, gratuit jusqu'à l'âge de 4 ans. **Taxis :** les Taxis d'Ille et Rance, incluant le transport médical conventionné, proposent des déplacements toutes distances. Tél. 06 89 51 40 01.



Bus BREIZHGO : Ligne 14, arrêts à l'Eglise, au Moulin et à La Mettrie : liaisons les jours ouvrables avec la gare de St Malo, ainsi qu'avec St Jacut et St Cast. Tarif : 2€ le trajet.

Réservations préalables au 02 96 68 31 39. Horaires sur le site BREIZHGO.BZH

Vélos : location de vélos VTC ou à assistance électrique au Camping Municipal Les Mielles. Tél 02 96 86 22 98.



Travaux sur Lancieux été 2020 :

Les travaux de l'école de Lancieux se poursuivent pendant l'été et devraient être terminés pour le retour des vacances de la Toussaint 2020.



Installation du comité de pilotage nautisme et mer :

Le 26 juin 2020, l'installation du comité de pilotage nautisme et mer s'est déroulée salle Michel Finas. Ce comité est un organe extra municipal ouvert à la société civile ainsi qu'à tous les intervenants du bord de mer de Lancieux dont les restaurateurs, les commerçants, les secouristes, les loueurs de bateaux, le CNL, le chantier naval du Rieul et les pratiquants de voile. L'objectif de ce comité est de pouvoir se réunir 2 fois par an, avant et après la saison, afin d'évoquer et de partager ensemble autour de notre « raison d'être commune » : la plage de Saint Sieu. Nous souhaitons que tous puissent cohabiter harmonieusement et en bonne intelligence sur ce bord de mer afin que la vie estivale s'y déroule dans les meilleures conditions. L'échange et le dialogue avec les élus sont indispensables afin que les améliorations à envisager puissent être apportées dans le respect du site naturel de la baie de Lancieux.



Prenons soin des autres !

La commune de Lancieux, dans le cadre de la lutte contre l'isolement, met à la disposition de ses administrés un registre nominatif sur lequel peuvent s'inscrire les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes âgées de 60 ans reconnues inaptes au travail ou les personnes en situation de handicap. En cas de déclenchement, un contact périodique sera organisé afin de s'assurer du bien-être et de la sécurité des personnes inscrites. En cas de constat de difficultés, l'intervention des services sociaux et sanitaires sera favorisée afin d'apporter une aide et un soutien à domicile à ces personnes.



Le mot du groupe « Bien Vivre à Lancieux » : Les 4 élus du groupe Bien Vivre à Lancieux participent aux commissions communales :

Marianne Daignan et François Judy : Urbanisme/travaux et Développement économique, tourisme, nautisme, sécurité

Alain Saurat : Finances et Marchés à procédure adaptée

Anne-Sophie Chalmel : Finances et Action sociale, école, jeunesse

Marianne Daignan (Alain Saurat suppléant) : Appels d'offres



Nous publions régulièrement sur [facebook.com/bienvivreallancieux/](https://www.facebook.com/bienvivreallancieux/) et sur www.bienvivreallancieux.org des informations sur l'actualité municipale, avec explications de nos votes lors des conseils et détails sur les dossiers traités. N'hésitez pas à nous contacter pour évoquer le fonctionnement et les projets de la commune ou pour tout échange constructif !

Adresse mail : bienvivre@lancieux.info



Mairie de Lancieux. 1 rue de la Mairie-22770 Lancieux . Tel : 02 96 86 22 19 Mail : mairie@lancieux.org Site internet : www.mairie-lancieux.fr Directrice de la publication : **Delphine Briand.** Crédit photos : Mairie de Lancieux. Ne pas jeter sur la voie publique.
Numéros utiles et d'urgence : Covid 19 : 0 800 130 000 Pompiers 18 ou 112. SAMU : 15. Secours en mer : 196. Cross Corsen : 02 98 89 31 32

